

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24718**

Intitulé

Licence : Licence Sciences et Technologies mention Sciences et Humanités

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Aix-Marseille Université	Rectorat de l'Académie d'Aix Marseille, Président de l'Université d'Aix Marseille

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

110f Spécialités pluri-scientifiques (application aux technologies de production), 120b Méthodes comparatives en sciences humaines

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel est chargé de médiation scientifique et culturelle. Il travaille en relation avec le grand public.

- Il collecte et croise des données, des sources
- Il analyse des documents selon différentes méthodologies
- Il synthétise et structure des informations à l'oral comme à l'écrit
- Il est capable de présenter oralement ces informations
- Il est à même de Rédiger des textes, articles et brochures d'information, selon un genre ou un style précis.

Dans les domaines des sciences exactes et des sciences sociales, ce diplômé maîtrise les technologies modernes de l'information et de la communication afin de présenter des informations complexes vers un large public. En particulier, il sait utiliser avec discernement les sources documentaires bibliographiques et électroniques pour recueillir rapidement une information juste et adaptée..

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteur d'activité tertiaire : association, bureau d'étude et d'ingénierie, entreprise publique, collectivité territoriale, administration et service de l'état.

Chargé(e) de rédaction

Enseignant(e) en cours particuliers

Personnel administratif

Documentaliste

Documentaliste scientifique

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1601 : Gestion de l'information et de la documentation

K1802 : Développement local

E1305 : Préparation et correction en édition et presse

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Descriptif des composantes de la certification :

La durée du parcours est de 6 semestres (3 années) structurés en unités d'enseignement (UE). Chaque UE représente 60 heures de cours, soit un total de 330 heures de présentiel pour les étudiants chaque semestre, soit 660 heures sur l'année.

Les UE des quatre premiers semestres sont développées autour des thèmes structurants suivants :

- Nature et Culture
- Systèmes du monde
- Logique, Langage, Calcul
- Figures du Pouvoir
- Optique, Vision, Couleurs

Une demi-UE d'Anglais est également suivie sur les 4 semestres.

En troisième année les étudiants doivent choisir un parcours :

Parcours 1 « préparation à la recherche » avec différentes spécialités. A ce jour les spécialités ouvertes sont Physique, Mathématiques, Biologie, Neurosciences, Sciences du Langage, Sociologie, Histoire, Anthropologie et Philosophie.

Selon la spécialité choisie, l'étudiant suit à chaque semestre les deux UE parmi les 5 cours structurants de la licence Sciences et Humanités les plus proches de la spécialité choisie, ainsi que 3 UE disciplinaires suivies en mutualisation avec les licences disciplinaires existantes de l'établissement

Parcours 2 « Métiers de la diffusion scientifique ».

Les UE sont alors des UE de prolongement des 5 cours structurants.

Les modalités de contrôles de connaissance sont organisées sur le mode du contrôle continu intégral.

Le contrôle continu adoptera des formes classiques (résolution de problèmes, dissertation etc) et des modalités basées sur un rendu de projet réalisé par les étudiants à l'oral.

La licence est décernée aux étudiants ayant validé leurs trois années. Pour valider une année, il faut avoir 10 sur 20 de moyenne générale à l'année complète. Chaque semestre, il y a compensation possible entre les UE. En fin d'années, les deux semestres peuvent à leur tour se compenser. Il s'agit donc d'avoir 10 de moyenne globale à l'année pour valider une année de licence.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) 100% enseignants universitaires.
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) 100% enseignants universitaires.
Par expérience dispositif VAE	X		jury composé d'enseignants et de professionnels conformément aux textes

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence—NOR : MENS0201070A

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

arrêté d'habilitation du diplôme n°20120144 en date du 5 juin 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

décret VAE - Code de l'éducation : article L 613-3

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

2014-2015: 17F - 5H

Autres sources d'information :

<http://www.univ-amu.fr/>

Lieu(x) de certification :

Aix-Marseille Université : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône (13) [MARSEILLE]

MARSEILLE

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université d'Aix-Marseille, UFR Sciences, Site Saint Charles

Historique de la certification :

La première promotion est sortie en 2015